

Matières du tems. Mars 1708. 157
quelques Prifonniers, dont l'Ingenieur en chef & le frere de l'Alcaïde étoient du nombre, fans que les Espagnols euſſent perdu qu'un feul homme. Cette action vigoureuſe a été fort loüée à la Cour d'Espagne, & le Roi a ordonné des gratifications pour ces Grenadiers.

III. Mr. le Marechal de Berwick, après avoir été prendre poſſeſſion des Terres que le Roi d'Espagne lui a donné dans le Royaume de Valence, à titre de Duché & Grandèſſe, pour lui & ſes ſucceſſeurs, ſe rendit dans la Capitale du Royaume, où il aſſembla le Conſeil de Ville, & lui fit cette Harangue.

Mr. de Berwick prend poſſeſſion de ſes Terres en Valence.

MESSIEURS,

L'Infidelité des peuples de cette grande Ville & d'une partie du Royaume de Valence, ayant donné lieu aux ennemis du Roi Catholique, vôtre legitime Souverain, d'envahir une partie de ſa Monarchie, le châtimement d'un pareil crime demandoit qu'on rafât vôtre Ville, comme l'on a fait Xativa, & qu'on en exterminât tous les habitans rebelles: mais la clemence du Roi l'a emporté ſur ſa juſtice, en pardonnant la rebellion: Cependant comme il n'eſt rien de plus raifonnable, que vôtre Ville & ſes dépendances, ſupporte partie des frais de la guerre, qu'elle a occaſionnée à vôtre Patrie, le Roi m'ordonne de vous préſcrire de payer inceſſamment à la Caſſe militaire, la ſomme de cent quatre vingt mille Piaſtres, à peine de vous rendre indignes des graces dont Sa M. vous a favorifé, & d'y être forcés par exécution militaire. Cette loi vous paroîtra douce, ſi vous refléchifſez tant ſoit peu

Harangue de Mr. de Berwick à la Ville de Valence.